

DEPARTEMENT
DE LA LOIRE

**Office de Tourisme
PAYS DE SAINT-GALMIER**

ARRONDISSEMENT
DE MONTBRISON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATION DU COMITE DE DIRECTION**

Séance du 7 mai 2009

N° 7/2009

Le Comité de direction de l'Office de Tourisme du Pays de Saint-Galmier, légalement convoqué le 24 avril 2009, s'est réuni à Saint-Galmier sous la présidence de Monsieur GIRAUD

OBJET :

**MODIFICATION DU
TABLEAU DES
EFFECTIFS DE
L'OFFICE DE
TOURISME DU PAYS
DE SAINT-GALMIER**

Présents : Mesdames et Messieurs Gérard BROT, François TARDY, Bernard PHILIPPON, Gabriel BENIER, Patrick BOUCHET, Claude GIRAUD, Marie-Antoinette BENY, Françoise BESSON, Gérard ESCALES, Guy FRANÇON, Valérie TISSOT, Monique BAYARD, Céline LAURENT, Anne-Marie MARTIRE, Guy BLANCHARD représentant Madame Magali CARETTE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Armelle DESJOYAUX, Béatrice RONDY, Joakim CARO, Alexandra NEVEU, Magali CARETTE représenté par Monsieur Guy BLANCHARD, Denis PONCET.

Secrétaire : Monsieur François TARDY

Vu les articles L132 à L 133-10, L 134-6, R133-1 à R 133-18 et R134-12 du Code du Tourisme,

Vu l'article R133-11 du code du tourisme,

Vu l'article 5 des statuts de l'office de tourisme du Pays de Saint-Galmier,

Vu la délibération du comité de direction en date du 14 novembre 2008, au cours duquel il a été procédé au vote du budget primitif de l'exercice 2009,

Vu la délibération du conseil communautaire du Pays de Saint-Galmier en date du 17 décembre 2008, au cours duquel il a été procédé au vote du budget primitif de l'exercice 2009 de l'office de tourisme du Pays de Saint-Galmier,

Vu la délibération du comité de direction en date du 16 janvier 2009, au cours duquel il a été procédé au vote de la décision modificative budgétaire N° 1/2009 – Budget primitif 2009.

Monsieur le Président rappelle que l'embauche de 2 agents d'accueil saisonniers a été actée lors du vote du budget primitif de l'exercice 2009. Ces 2 agents sont embauchés de mai à septembre 2009, en renfort sur le service accueil, pour permettre un meilleur service aux usagers, notamment par la présence simultanée de 2 agents sur les maisons du tourisme le nécessitant.

Monsieur le Président propose de modifier le tableau des effectifs en créant les postes suivants :

Fonction	Hebdo	Mensuel	Echelon / indice (CCN 3175)	
Agent Accueil	35	151.67	1.1 / 1300	CDD de 5 mois TEMPS PLEIN
Agent Accueil	35	151.67	1.1 / 1300	CDD de 5 mois TEMPS PLEIN

Monsieur le Président dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois ainsi créés sont inscrits au budget primitif 2009.

Le comité de direction, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, approuve cette proposition par 15 voix pour.

Fait et délibéré, à Saint-Galmier le 7 mai 2009.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Claude GIRAUD